



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 août 2013  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 28 août 2013, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens par la présente à exprimer la profonde préoccupation que m'inspire le rapport partial sur la situation au Moyen-Orient que le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a présenté au Conseil de sécurité le 20 août 2013.

On aurait cru qu'un rapport sur la situation au Moyen-Orient porterait sur la crise humanitaire qu'a connue la Syrie ces deux dernières années et demie. Plus de 100 000 hommes, femmes et enfants ont été massacrés et plusieurs millions ont fui leur domicile. Au moment où le Sous-Secrétaire général établissait son rapport d'août, le régime était accusé d'avoir utilisé des armes chimiques contre ses citoyens. Pourtant, seuls quelques paragraphes du rapport ont été consacrés au chaos qui règne en Syrie.

Alors que les troubles et l'agitation règnent de Téhéran à Tunis, l'essentiel du rapport sur le Moyen-Orient est axé sur Israël et les Palestiniens. Au lieu d'être saisi des faits survenus sur le terrain, le Conseil de sécurité a entendu un rapport qui laisse beaucoup à désirer. On peut en particulier relever ce qui suit :

- Dans son rapport, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a indiqué que « le calme qui règne dans la bande de Gaza est chancelant, puisque six projectiles ont été tirés contre Israël ». Il faut avoir l'éloquence de Shakespeare pour décrire une pluie de roquettes et d'obus de mortier ayant pour but de tuer des civils innocents comme des « projectiles ». Ce choix de mots en dit plus long sur l'auteur que sur la situation dans le sud d'Israël.
- Dans la partie concernant Gaza, il est également indiqué que « [...] les restrictions imposées de longue date à la libre circulation des personnes et des biens à travers Israël [...] [ont entraîné] des pénuries de fournitures médicales essentielles ». En réalité, Israël n'impose pas de restrictions à l'entrée de fournitures médicales à Gaza. Par ailleurs, depuis le 23 juillet 2013, 23 tonnes de matériel médical sont entrées à Gaza par le point de passage de Kerem Shalom, outre les 418 tonnes de marchandises acheminées d'Israël à Gaza pendant la même période. Il semblerait donc que la seule pénurie dont on peut parler, c'est la pénurie d'informations précises dans les rapports mensuels.



- Le rapport fait état d'une « augmentation notable constatée des démolitions à Jérusalem-Est au cours de la période considérée ». Il semblerait qu'on a établi le rapport sur la base de contrevérités, en ayant recours à des omissions pour dénoncer les démolitions. Il est curieux que le rapport passe sous silence le fait qu'une révision judiciaire a abouti à la conclusion que les bâtiments en question avaient été construits en toute illégalité.
- En ce qui concerne le Liban, le rapport indiquait qu'« il reste encore à déterminer s'il y a eu d'autres violations, telle la présence non autorisée d'armes ou de militaires ». Alors que le Sous-secrétaire général aux affaires politiques n'avait pas hésité à faire directement des allégations au sujet d'activités des Forces de défense israéliennes, il était peu disposé à condamner explicitement le groupe terroriste Hezbollah pour avoir délibérément planté des engins explosifs. En outre, il a opportunément négligé d'indiquer que le Hezbollah opère au sein de la population civile et mène des attaques contre la population civile. Le Hezbollah commet un double crime de guerre; il est donc doublement troublant qu'il soit absent du rapport.
- En ce qui concerne la Syrie, le Sous-secrétaire général aux affaires politiques a indiqué que « les Forces de défense israéliennes ont lancé au moins deux missiles guidés depuis le secteur Alpha de l'autre côté de la ligne de cessez-le-feu en réponse à des tirs effectués plus tôt depuis le secteur Bravo qui avaient traversé la ligne de cessez-le-feu ». Je ne peux dire bravo au Sous-Secrétaire général pour n'avoir pas été plus explicite au sujet des événements survenus dans le secteur Bravo. Lorsque les obus de mortier ont commencé à tomber en Israël, les Forces de défense israéliennes ont envoyé des avertissements à plusieurs reprises. Ce n'est qu'après le troisième obus qu'elles ont tiré un coup de semonce.
- On aurait besoin, à la lecture du rapport du Sous-Secrétaire général, d'une paire de jumelles puissantes pour déceler les faits importants survenus dans la région. Alors qu'il a choisi d'indiquer que trois Palestiniens avaient tenté d'atteindre Israël à la nage, de nombreux faits beaucoup plus importants ont été omis. Ainsi, la décision douloureuse qu'a prise Israël de libérer des meurtriers condamnés en vue de faire avancer les négociations de paix n'a été mentionnée que furtivement. En outre, alors que le rapport a fait état de préoccupations concernant le bien-être des prisonniers palestiniens, il n'indiquait pas qu'il s'agit de meurtriers condamnés pour avoir été responsables de la mort de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants israéliens.

Enfin, plusieurs attaques visant des Israéliens perpétrées pendant la période considérée n'ont pas été portées à la connaissance du Conseil. En Cisjordanie, 15 soldats des Forces de défense israéliennes et cinq citoyens israéliens ont été blessés lors d'attaques menées par des Palestiniens.

Le rapport du 20 août 2013 a présenté une image totalement déformée de la réalité dans notre région. Je prie instamment le Conseil d'insister pour que les rapports futurs exposent clairement la situation au Moyen-Orient.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de la faire distribuer comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Ron **Prosor**

---